

ASSEMBLÉE NATIONALE

VISANT À REVALORISER LE MÉTIER DE SECRÉTAIRE DE MAIRIE - (N° 1779)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 36

présenté par

M. Dubois, M. Bony, M. Bourdeaux, M. Bazin, M. Fabrice Brun, M. Di Filippo, M. Gosselin,
Mme Gruet, M. Hetzel, Mme Frédérique Meunier, M. Pradié, M. Schellenberger, M. Taite et
M. Viry

ARTICLE 2 BIS A

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.